



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 10/04/2013 – Délibération 9 N°13-021
3-1 Acquisitions

AN 2013
13-021

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 10 avril, à vingt heures vingt cinq, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, M. Roger CAHOREAU, Mme Sophie PRIMAS, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Sylvia PADIOU, M. Armand MACHADO, Mme Virginie MEUNIER, Mme Chantal QUERU, M. Gilles LECOLE, M. Guy ESCRINIER, Mme Claire FATIEN, M. Florian JOUAN, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Pascaline MICHAUX, Mme Françoise HUENTZ, Mme Michèle POTIER, M. Michel GODARD, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS

Absents ayant donné procuration :

Mme Claudine LEFEVRE, procuration à Mme France LECCIA
M. Alain RISPAL, procuration à Mme Armène ISIDORE
Mme Isabelle CHALMANDRIER, procuration à M. Guy ESCRINIER
M. Yacine BLALI, procuration à M. Bernard GRIGY
M. Alain BOILLEAU, procuration à M. Claude VANNYMEERSCH
M. Daniel GUILBERT, procuration à Mme Michèle POTIER

Absente :

Mme Nathalie SENN,

Monsieur Bernard GRIGY est élu secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :
04/04/2013

DATE D’AFFICHAGE :
04/04/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice 33
Présents 26
Votants 32

**OBJET : ACQUISITION DES PARCELLES AN 107, AN 374 ET AO 446
APPARTENANT A LA SOCIETE VENILIA FAISANT L’OBJET D’UNE
LIQUIDATION JUDICIAIRE**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2121-29, L 2241-1 et suivant,

Vu le Code de l'urbanisme,

Vu la délibération n°02-112 du 13 décembre 2002 approuvant l'acquisition des parcelles AN 107 et 374 et de la parcelle AO 446 à la société Vénilia

REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20130410-DEL13_021-DE

Vu le courrier en date du 24 mai 2012 informant la commune de la mise en liquidation judiciaire de la société Vénilia par un jugement du tribunal de commerce de Nanterre en date du 8 juillet 2011,

Vu l'estimation des Domaines en date du 19 novembre 2012,

Considérant que l'acquisition des parcelles AN 107, AN 374 et AO 446 présente toujours un intérêt pour la commune d'Aubergenville du fait de leur proximité avec le patrimoine communal ou de leur intégration dans la voirie,

Considérant qu'il convient que le Conseil Municipal délibère sur cette acquisition afin que le mandataire judiciaire puisse saisir le tribunal de commerce de Nanterre,

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la Commission Urbanisme - Environnement réunie le 3 avril 2013,

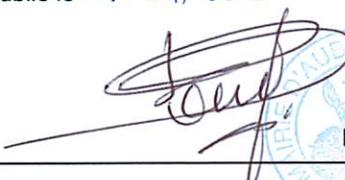
Après avoir entendu l'exposé de Mme Fabienne PAULIN, Conseillère Municipale,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Autorise l'acquisition :**
 - o de la parcelle AN 107, située rue du Chantier d'Hérubé, d'une contenance de 875 m² pour un prix de 21 875 € hors droits et frais,
 - o et des parcelles AN 374 et AO 446, situées rue du Chantier d'Hérubé et rue du Clos Reine, d'une contenance globale de 88 m² à l'euro symbolique.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer les documents afférents à cette acquisition,
- **Dit** que l'ensemble des frais liés à la vente seront à la charge de la commune et que la dépense est inscrite au budget.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M. le
Sous-préfet le 17/04/2013

Et publié le 17/04/2013

 Le Maire,
François BONY.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,


François BONY.



REÇU EN PREFECTURE
le 17/04/2013
Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20130410-DEL13_021-DE